

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version 1.0 Date de révision: 12/13/2020 Numéro de la FDS: 600000002106 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 12/13/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : TM ALUMINATOR B AUTO DET DR 55 GA

Code du produit : TM024-55 TM024-55

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Niteo Products, LLC

Adresse : North American Centre 5700 Yonge Street, Ste 200 Toronto, ON M2M 4K2, Canada

Adresse email : EHS@niteoproducts.com

Téléphone : 1-844-696-4836

Numéro d'appel d'urgence : 1-800-424-9300 / 1-703-741-5970

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : LAVE AUTOMOBILE

Restrictions d'utilisation : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer le cancer.

TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO DETERGENT

Version 1.0 Date de révision: 12/13/2020 Numéro de la FDS: 600000002106 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 12/13/2020

Conseils de prudence : **Prévention:**
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:
Garder sous clef.

Elimination:
Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	68584-22-5	16.5963
acide citrique	77-92-9	5.1299
2-aminoéthanol	141-43-5	3.3299
2-butoxyéthanol	111-76-2	2.5499
acide sulfurique	7664-93-9	0.3422

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO DETERGENT

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

- tant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer le cancer.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

locales et à l'environnement proche.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Ne pas fumer.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Le récipient vide est dangereux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version 1.0 Date de révision: 12/13/2020 Numéro de la FDS: 600000002106 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 12/13/2020

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-aminoéthanol	141-43-5	STEL	6 ppm 15 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	3 ppm 7.5 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	3 ppm	CA BC OEL
		STEL	6 ppm	CA BC OEL
		VEMP	3 ppm 7.5 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	6 ppm 15 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	3 ppm	ACGIH
		STEL	6 ppm	ACGIH
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm 97 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	20 ppm	ACGIH
acide sulfurique	7664-93-9	TWA	1 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	3 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Thoracique)	0.2 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP	1 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction thoracique)	0.2 mg/m ³	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
2-butoxyéthanol	111-76-2	Acide butoxyacétique (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'ex-	200 mg/g créatinine	ACGIH BEI

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version 1.0	Date de révision: 12/13/2020	Numéro de la FDS: 600000002106	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 12/13/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

				position ait ces- sé)		
--	--	--	--	-----------------------------	--	--

Mesures d'ordre technique : Fournissez suffisamment de ventilation mécanique (générale et/ou aspiration localisée à la source) pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si pertinent) ou en dessous des niveaux causant des effets indésirables connus, soupçonnés ou apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité). Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : orange

Odeur : Agrumes

Seuil olfactif : non déterminé

pH : 1 - 2

Point de fusion/point de congélation : 0 °C

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

Point/intervalle d'ébullition	:	100 °C
Point d'éclair	:	> 100 °C
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	non déterminé
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité	:	1.0260 gcm3
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé
Température de décomposition	:	non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Contact avec les yeux
Contact avec la peau
Ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 7.83 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

acide citrique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 6,730 mg/kg

2-aminoéthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,515 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): env. 1.3 mg/l

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): 2,504 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 (Lapin, femelle): 2,881 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

2-butoxyéthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Cochon d'Inde): 1,200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Cochon d'Inde): > 633 ppm
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Cochon d'Inde): > 2,000 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

acide sulfurique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,140 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

acide citrique:

Résultat: Potentiellement irritant pour la peau

2-aminoéthanol:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Provoque des brûlures.

2-butoxyéthanol:

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.
Résultat: Irritant pour la peau.

acide sulfurique:

Résultat: Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

acide citrique:

Résultat: Irritant pour les yeux.

2-aminoéthanol:

Espèce: Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Evaluation: Corrosif

2-butoxyéthanol:

Résultat: Irritant pour les yeux.

Méthode: OCDE ligne directrice 405

acide sulfurique:

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Evaluation: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16:

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version 1.0 Date de révision: 12/13/2020 Numéro de la FDS: 600000002106 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 12/13/2020

2-butoxyéthanol:

Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

2-aminoéthanol:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

2-butoxyéthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

acide sulfurique:

Cancérogénicité - Evaluation : Résultats positifs dans les études épidémiologiques sur l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

2-aminoéthanol:

Voies d'exposition: Inhalation

TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO DETERGENT

Version 1.0 Date de révision: 12/13/2020 Numéro de la FDS: 600000002106 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 12/13/2020

Organes cibles: Voies respiratoires
Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et gouvernementales applicables.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions des marchandises dangereuses (si elles sont indiquées ci-dessus) peuvent ne pas refléter les exceptions relatives à la quantité, à l'utilisation finale ou à la région qui peuvent être appliquées. Consultez les documents d'expédition pour les descriptions spécifiques à l'envoi.

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**TRANSMATE™ ALUMINATOR B AUTO
DETERGENT**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	12/13/2020	600000002106	Date de la première version publiée: 12/13/2020

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 12/13/2020

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR